

DÉROULÉ DU WEBINAIRE

Dès 9h45 // Connexion à la visioconférence

10h00 Début de la rencontre

Familles monoparentales et précarité

1- Caractéristiques des familles monoparentales en Auvergne-Rhône-Alpes

Florence LÉGER, Anne-Cécile ARGAUD & Guillaume ARION

Insee, Auvergne-Rhône-Alpes

L'INSEE présentera les résultats de sa récente étude régionale sur les familles monoparentales. Cette analyse met en lumière la place et les caractéristiques des familles monoparentales en Auvergne-Rhône-Alpes, en particulier leur situation monétaire plus défavorable par rapport aux couples avec enfants.

2- Les difficultés de logement des familles monoparentales

Medhina CHOUCOU

Chargée d'études, Observatoire départemental de l'Habitat, Adil de l'Ain

L'Adil de l'Ain présentera les principaux enseignements de son étude consacrée aux familles monoparentales du département. Une première partie s'attachera à présenter l'évolution récente des familles monoparentales, leur répartition territoriale et leur profil. La présentation analysera ensuite les conséquences de la monoparentalité sur les conditions de logement, en mettant en lumière les problématiques spécifiques auxquelles ces ménages peuvent être confrontés : accès au logement, contraintes budgétaires, situations de mal-logement, ... Elle se conclura par l'identification des besoins en logement propres à ce public.

3- Les déterminants de la santé mentale des familles monoparentales

David BARAGOIN, Responsable de l'observatoire social, Département de l'Allier
Cédric KEMPF, Délégué territorial, Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Dans le cadre de leur étude-action sur les familles monoparentales de l'Allier, le Département de l'Allier et Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes ont réalisé conjointement un questionnaire à destination des chefs de famille qui permet d'apporter un éclairage sur les déterminants de la santé mentale des familles monoparentales. Les premiers résultats du questionnaire seront présentés après un rappel de la méthodologie employée et du processus de co-construction de l'outil avec les différents partenaires impliqués.

12h00 // Clôture de la rencontre (horaire donné à titre indicatif)